

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS
Maison de Pays
24440 BEAUMONT DU PERIGORD

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS BEAUMONTOIS**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 30
Présents : 27
Votants : 27
Pour : 27

L'an deux mille huit, le 28 juin, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.

Date de convocation : 24 juin 2008

PRESENTS : Annick CAROT, Laurent GUIMBERTEAU, Gabriel VIDAUD, Bernard BESLIN, Marie-Thérèse MANGEOT, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Françoise BOUCARD, Michel RISSE, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Denis BEAUVIE, Patricia PARRA, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE.

ABSENTS : Daniel GRIMAL, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET

Secrétaire de séance : Françoise BOUCARD

OBJET :

**Créances
irrécouvrables**

Le Président explique qu'il s'avère impossible de recouvrir certaines créances.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Décide** de déclarer irrécouvrables les créances suivantes :
 - Saulière Corinne, 21 Grand rue, 24100 Creysse / Accueil péri scolaire 2004 = 36,73 €
 - Ballini Nathalie, résidence Les noisetiers, 24 440 Beaumont du Périgord / Accueil péri scolaire 2005 = 117,41 €

Total = 154,14 €

Certifié exécutoire,
Reçu en sous-Préfecture
le : - 3 JUIL. 2008

Publié ou notifié - 7 JUIL. 2008
Le : SOUS PREFECTURE BERGERAC

- 3 JUIL. 2008

ARRIVÉE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 1^{er} Juillet 2008

Le Président, José Daniel

